



Un CHSCT s'est tenu le 11 juillet 2017, concernant la restitution du rapport d'enquête sur le suicide de notre collègue Sandrine, le 7 mars 2017 sur son lieu de travail, le Département d'Information Médicale (DIM).

Sud avait fait plusieurs alertes et demandé une expertise externe concernant les conditions de travail dans ce service et plus particulièrement le management délétère du chef de service.

L'enquête montre clairement l'imputabilité au service du décès de madame BARA Sandrine:

- ♦ Du fait de son absence du deuil de son métier d'origine soignante, IADE, par une re-conversion **imposée** et comprise par elle comme une **injustice**, jamais acceptée.
- ♦ Du fait d'un environnement socio-professionnel dégradé, comme le montre particulièrement:
 - Le DGI (Danger grave et imminent) déposé par FO et soutenu par SUD et la CFDT.
 - Le diagnostic psychosocial.
 - Le rapport de l'expertise de SECAFI demandé par SUD et soutenu par FO et la CFDT.
 - L'analyse en particulier causale et systémique du rapport remis le 25 juin 2017.

Les témoignages de ses collègues sont éloquentes:

VERBATIM (définition) Est constitué de l'ensemble des mots et phrases employés par une population lors d'une enquête:

- ♦ « « Peu de gens peuvent se targuer de connaître Sandrine. »
- ♦ « C'était une bosseuse, elle mettait un point d'honneur à être à jour dans son travail, elle était attentive à ce que son travail soit bien fait »
- ♦ « Mme Bara ne trouve pas sa place dans un système qui déraile »
- ♦ « Elle avait signifié ne plus pouvoir assumer la charge de travail »

Concernant le service du DIM dans son ensemble:

- ♦ « C'est un vrai gâchis » dit par toutes les personnes interrogées.
- ♦ « Je viens pour que Sandrine ne soit pas morte pour rien »
- ♦ « Je n'ai jamais connu ça ailleurs »
- ♦ « Nous étions abandonnés livrés à nous-mêmes »
- ♦ « On faisait de l'abattage »
- ♦ « Je ne veux pas qu'on oublie qu'il y a une vie en moins et ce n'est pas parce qu'on nous met ailleurs que ça y est. »

Pour SUD la reconnaissance de l'imputabilité au service du décès de notre collègue ne nous fera pas oublier que nous avons tout mis en œuvre dans la cadre du CHSCT pour prévenir cet acte désespéré.

La Direction n'a pas pris ses responsabilités à la hauteur de la gravité des faits qui aujourd'hui ne sont plus contestés.

Une réorganisation du DIM a été mise en place .

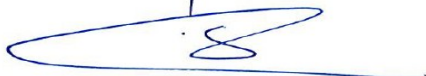
NOTE DE SERVICE

Invité à présenter sa candidature au Comité Exécutif du 26 juin dernier, le Docteur Jérôme FRENKIEL n'a pas souhaité demander le renouvellement de ses fonctions de chef de service du DIM.

Nous vous informons donc que le Professeur Frédéric BATTEUX assure les fonctions de chef de service du DIM, à titre provisoire, à compter du 1^{er} juillet 2017

Pr Stanislas CHAUSSADE

Président de la CMEL



Sylvain DUCROZ

Directeur des Hôpitaux Universitaires Paris Centre



Sud Santé Solidaires du GHUPC tel : 01 58 41 14 30 Fax : 01 58 41 11 96

Mail : sud.cochin@cch.aphp.fr Facebook : sudsantécochin